

# Actu Vernier

Mai 2012

## Un service social en première ligne

Découvrez le polyvalent nouveau service de la cohésion sociale et ses 30 employé-e-s qui proposent aux Verniolan-e-s aides individuelles ciblées, prestations de proximité et activités collectives variées.



Halte aux déchets sauvages !

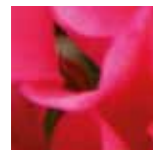
**P. 16**

Cuisinez malin avec des enfants de Vernier

**P. 19**

10 ans de la Carte Blanche

**P. 22-23**

**Informations officielles**

C'est le printemps: le moment est venu de fleurir vos terrasses et balcons, d'assister au réveil de la nature (attention aux hérissons!) et de se lancer dans les grands nettoyages de printemps (vidange du barrage du Rhône pour SIG) mais ne jetez pas vos déchets et encombrants n'importe où, des solutions pour vous en débarrasser autrement existent.

**P. 14-17****Jeunesse**

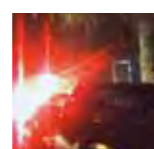
Contes et histoires ont réuni aînés et enfants à Vernier-Village. D'autres rencontres sont prévues pour ces prochaines semaines: sorties au soleil et comment bien se protéger de ses rayons.

**P. 18-19****Événements et loisirs**

Avec les beaux jours, tous les quartiers s'animent: fête à Vernier-Village, aux Avanchets, grillades à Aire-Le Lignon. Il y en a pour tous les goûts (pré-fête de la musique) et pour tous les âges (Thé Dansant).

**P. 20-27****Sports**

Les sportifs aussi retrouvent leurs activités en plein air (Journée cantonale dans le terrain pour les gymnastes). Des rencontres sont organisées pour les plus jeunes (portes ouvertes de l'association genevoise de gymnastique artistique), les vétérans (basket) et les seniors (rencontre «cafés-croissants» organisée dans le cadre de Sports pour Tous).

**P. 28-29****Défense d'intérêts**

Deux associations de Vernier-Village partagent leurs préoccupations sur divers points d'aménagement et de mobilité.

**P. 31-32**

# Cohésion sociale: une mission cruciale

L'administration verniolane a récemment été dotée d'un nouveau service, celui de la cohésion sociale. En rassemblant les prestations assurées jusqu'alors par les services de l'action sociale et des solidarités et de la jeunesse et de l'emploi, ce dernier a pour mission de répondre plus efficacement aux nombreux défis sociaux auxquels la ville de Vernier fait face.



Grâce aux Contrats de Quartier notamment, des repas collectifs intergénérationnels et interculturels sont organisés au Lignon et aux Avanchets.

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction:  
Yvan Rochat  
Jean-Claude Stevan  
Alessandra Roversi  
Valérie Walther-Palli

Contact:  
infocom@vernier.ch

Mairie de Vernier  
CP 520 - 1214 Vernier  
T. 022 306 06 06  
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture  
9h-12h et 14h-17h  
www.vernier.ch

Prochain numéro:  
Mobilité douce à Vernier  
Délai rédactionnel: 25 mai 2012  
Parution: 20 juin 2012

Archives:  
www.vernier.ch/magazine  
Journal tiré à 17'200 exemplaires  
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA  
sur papier couché mat 115 g  
Maquette: Agence Hémisphère

En termes de population, la ville de Vernier fait partie des plus grandes communes de Suisse romande. Sa prospérité économique va néanmoins de pair avec une inquiétante précarisation de ses habitants. En effet, une étude menée par le Centre d'analyses territoriales des inégalités de l'Université de Genève (CATI-GE) met en avant les situations de paupérisation croissante de certains quartiers de la commune. C'est d'ailleurs à Vernier que se concentrent le plus grand nombre de logements sociaux de Genève, tandis que la proportion de bénéficiaires de prestations sociales est la plus haute du canton. Dans ce contexte délicat, la mission sociale de la localité verniolane prend tout son sens et des mesures ciblées s'avèrent nécessaires. C'est la raison pour laquelle le service de la cohésion sociale (SCOS) a vu le jour l'an passé. Né de la fusion entre le service de l'action sociale et des solidarités (SASS) et celui de la jeunesse et de l'emploi (SJE), ce service

a la volonté de répondre plus efficacement aux nombreux enjeux sociétaux auxquels Vernier est confrontée.

**Lutter contre la précarité** | «La création du service de la cohésion sociale (SCOS) est le fruit d'une forte volonté de coopération entre les différentes instances concernées. En regroupant deux branches de l'administration jusqu'alors distinctes – le SASS et le SJE –, la municipalité verniolane entend offrir une meilleure prise en charge, ainsi qu'une approche plus globale des problématiques individuelles: «L'action sociale, si on veut qu'elle puisse être efficace, ne se fait bien qu'en réseau», explique Marko Bandler, responsable du SCOS. Pour les personnes en difficulté, un interlocuteur unique permet d'une part de faciliter les démarches, d'autre part d'appréhender les problèmes selon un angle transversal. Et afin de répondre au mieux aux

besoins de la population, Thierry Apothéloz, Maire de Vernier et Conseiller administratif en charge de ce service, a fixé trois objectifs principaux, à savoir l'action contre la précarité, le développement de prestations et la promotion des liens sociaux : « Nous luttons quotidiennement contre l'individualisme, l'exclusion et la perte des liens sociaux, souligne-t-il. Il s'agit avant tout de faire en sorte que les gens se sentent bien dans une commune qui leur assure des prestations sociales de qualité et favorise le vivre-ensemble. »

**Un travail en réseau** | Le service de la cohésion sociale (SCOS) est constitué de six délégations spécifiques : action sociale, emploi, seniors, jeunesse, Contrats de quartier et médiation nocturne par les Correspondants de nuit. Bien que chacune des familles de prestations œuvre dans son domaine de compétences, l'idée est, bien entendu, de favoriser les échanges transversaux entre les différents secteurs : « Avec leur savoir-faire spécifique, les délégations travaillent main dans la main à la résolution des problèmes, ce qui est une vraie richesse », salue Marko Bandler, responsable du service. Un système performant, et qui a permis de réaliser de nombreux



© Samuel Dixneuf

Cinq Correspondants de nuit, dispositif unique en Suisse, œuvrent au sein du SCOS.

Le SCOS a organisé en 2011 le 1<sup>er</sup> salon des Seniors : une manifestation réussie.



© Serge Honthaus



La Délégation à l'emploi organise des ateliers de rédaction de CV ou d'entraînement aux entretiens en partenariat avec des entreprises basées à Vernier.

projets. Rien qu'en 2011, les premières éditions du « Salon des Seniors » et des « Promotions Seniors » ont remporté un franc succès. La mise en place de cours de français, de partenariats avec les entreprises ou d'aide à la rédaction de CV sont autant d'activités variées traitées par le SCOS. Mais pas seulement : « Au-delà de ces projets, nos collaborateurs assurent quotidiennement des prestations d'aide et de soutien à la population, notamment dans le domaine de l'aide sociale ou de l'insertion professionnelle, précise Marko Bandler. Nous disposons d'un service d'accompagnement qui intervient auprès des personnes qui passent entre les mailles du filet social cantonal, ce qui représente plus de 700 dossiers par année ». Toutes ces démarches ne seraient pas possibles sans la motivation et les efforts quotidiens de l'équipe complète du département, qui compte 30 employés.

**A Vernier, on est pionnier!** « Vernier est un véritable laboratoire de bonnes pratiques dont les actions innovantes sont régulièrement reprises par d'autres collectivités publiques », relève Thierry Apothéloz. En effet, la municipalité a initié des projets sociaux qui n'ont pas manqué d'inspirer ses voisins genevois. Par exemple ? « En 2005, nous avons été les premiers à instaurer des Contrats de quartier, raconte le magistrat. Or ce concept novateur a depuis été repris par d'autres communes. » Les Contrats de quartier donnent l'opportunité aux résidents de participer activement à l'amélioration de leur cadre quotidien, notamment à travers l'élaboration d'actions d'utilité publique. De grandes agglomérations comme Genève, Lancy, Onex ou encore Carouge ont suivi les traces de Vernier en établissant ce programme sur leur territoire. Dans le même ordre d'idée, l'introduction des Correspondants de

nuit, personnes chargées de prévenir les incivilités à travers le dialogue, est une idée tout à fait unique en Suisse romande. Et le dispositif intéresse plus d'une commune. Grâce à ses initiatives et son engagement au quotidien, le service de la cohésion sociale a largement démontré son utilité pour le développement de la ville de Vernier. Un travail dont Marko Bandler, son responsable, ne peut que se féliciter : « Quand je vois le nombre d'expulsions de logement que nous parvenons à éviter in extremis, le nombre de chômeurs que nous aidons efficacement à retrouver un emploi, je ne peux que me réjouir de l'existence d'un service comme le nôtre. »

Nadja Först/Commu' Comm



Le Contrat de Quartier a permis l'installation d'un jeu d'échec géant sur le mail du Lignon.

# Le débat sur la vidéosurveillance une nouvelle fois à l'ordre du jour

Une motion déposée par l'UDC, qui demandait au Conseil administratif de présenter un concept global de sécurité, crée de sérieuses discussions avant d'être rejetée. Mais le sujet n'est pas clos pour autant.

« Vernier n'est pas un village tranquille. Pour s'en convaincre, il suffit de contempler l'état de nos préaux d'école, de nos places de tri et de consulter les statistiques de la police. Les incivilités, les déprédations et les déchets font de plus en plus partie de notre lot quotidien. Nombreux sont les citoyens qui déplorent la dégradation de leur cadre de vie, cependant, ils ne font même plus appel aux forces de l'ordre, convaincus que cela ne changera rien ». Le constat fait par Christina Meissner au travers de sa motion est sans appel. La Conseillère municipale UDC souhaite que Vernier, à son tour, installe des caméras de vidéosurveillance comme l'ont fait le Grand-Saconnex, Veyrier, Thônex ou encore Meyrin.

Lors de sa prise de parole, l'élue agrarienne admet que « certes, ce n'est pas la première fois que l'on traite de ce sujet, divers groupes politiques l'ont amené à un moment ou à un autre. Mais, rappelle-t-elle, on doit reconnaître les limites du système actuel ». Christina Meissner ajoute que « l'on attend depuis 2006 la présentation d'un concept de sécurité ».

**PLR sceptique** | Gilles-Olivier Bron fait, lui, part de son scepticisme. « Je suis très perplexe sur l'efficacité de la vidéosurveillance, estime l'élue PLR. Il semblerait d'ailleurs que même en Grande-Bretagne où de nombreuses caméras sont installées, on réfléchit maintenant



sur son efficacité ». L'UDC Ruth Kaelin admet que cela ne résoudra pas tout mais elle pense ce serait un soutien réel pour les agents de la police municipale (APM) et la voirie. « Certains endroits sont vraiment très sales », dit-elle. Elle imagine notamment que la présence de caméras sur les places de tri de déchets pourraient être dissuasives vis-à-vis des personnes qui ne respectent rien.

« Que ce soit pour les APM ou la voirie, la vidéosurveillance n'a qu'un effet plumeau, conteste le socialiste Denis Chiaradonna. On pousse la poussière d'un côté pour la retrouver de l'autre. Cette motion n'atteint pas son but car le mieux est d'avoir du personnel en suffisance ». Le MCG André Sotomayor rappelle que son groupe a soutenu maintes fois ces projets de caméras. « Et les Anglais ne

font pas marche arrière dans ce domaine, affirme-t-il. La vidéo a permis de résoudre de nombreux crimes ». L'élue ajoute aussi qu'« aujourd'hui il n'est plus nécessaire d'avoir du personnel derrière les écrans car il existe des caméras intelligentes qui s'activent en fonction des mouvements ».

**Concept global** | Christina Meissner reprend la parole pour préciser que sa motion ne parle pas que de vidéosurveillance. « Dans l'invite du texte, il s'agit de demander un concept global de sécurité, histoire de savoir tout ce qui existe en la matière et étudier ce qui pourrait être fait, précise-t-elle. Le Conseil administratif nous a présenté un concept global dans le domaine de la cohésion sociale, nous souhaitons qu'il en fasse maintenant de même pour la sécurité ».

Le Maire et responsable du dossier, Thierry Apothéoz, reconnaît qu'« il manque des réponses ». Mais le magistrat rappelle que ce sujet est en discussion avec le nouveau responsable des APM. Concernant la vidéosurveillance, le Maire imagine en parler lors d'une commission spécifiquement consacrée à ce sujet en tenant compte des études françaises ou anglaises existantes. « Je suis allé à Toulouse, témoigne le socialiste. Et j'ai constaté que le processus mis en place l'avait été en concertation avec les habitants et la municipalité ». Sans le dire clairement, le Maire demande ainsi aux élus de faire preuve d'un peu de patience. Il sera écouté et entendu. La motion est refusée par 19 non et 10 oui. Mais le sujet n'est de loin pas clos.

Didier Tischler

## RÉALISATION D'UNE ZONE BLEUE MACARON

Par le biais d'une délibération administrative, l'exécutif communal a fait part de son souhait de voir transformer en zone bleue macaron les rues de Châtelaine-Concorde, dans un premier temps, puis celles de Balexert-Avanchets dans un second. Le projet a un coût de CHF 200'000.- pour sa mise en place. C'est la Fondation des parkings qui sera chargée du contrôle du stationnement.

Si tous les Conseillers municipaux semblent approuver ce projet, les élus du MCG font entendre leur différence. Ces derniers souhaiteraient en effet que, au lieu de confier la tâche de surveillance aux employés de la Fondation des parkings, celle-ci soit proposée à des chômeurs de la commune que l'on pourrait former. Le débat se fera en commission de la sécurité. Celle-ci devrait se réunir rapidement puisque les travaux d'aménagement sont programmés pour cette année encore. La zone Châtelaine-Concorde pourrait être ainsi « bleue » au 1<sup>er</sup> octobre prochain. A l'instar de ce qui se fait en ville de Genève, les habitants munis d'un macaron pourront ainsi se garer sans limite de temps alors que les pendulaires ne pourront rester au maximum qu'une heure et demie.

D. T.

## MUNICIPAL EN BREF

- Les élus ont donné un préavis positif au plan localisé de quartier route de Vernier afin de permettre la construction de logements. Pour cela, la zone route de Vernier – route de l'Usine à Gaz sera modifiée.
- Pour CHF 1'725'000.-, le terrain A du contre sportif d'Aire verra son éclairage et son revêtement améliorés.
- L'art de rue verra le jour dans la commune. Les élus ont accepté la motion baptisée « Vernier Street par'Art ».
- Ils ont en revanche refusé l'« Euro Foot 2012 – Aussi à Vernier », estimant que ce serait aux Contrats de Quartiers d'organiser cet événement au Lignon.
- Le Conseil municipal a mandaté l'exécutif afin qu'il demande aux autorités de l'aéroport de leur communiquer les projets de celui-ci vis-à-vis de l'augmentation du trafic aérien prévue.
- Après les Pédibus, la commune pourrait voir la naissance de Vélobus.
- La commission du génie civil devra étudier la possibilité d'installer plus de bancs derrière l'EMS la Châtelaine.
- Les élus ont accepté la motion « Non à la prospection du gaz de schiste en France voisine ». La commune devrait ainsi adhérer au collectif « Non au gaz de schiste ».
- Une autre motion visant à soutenir les jeunes Verniolans surendettés a été envoyée en commission sociale.

D. T.

# Communications

## Séances du 3 au 17 avril 2012

### Autorisations de construire

#### Autorisations délivrées par le canton

DD 104'669: FTI – Installation d'une centrale solaire en toiture – Chemin de Morglas 8.

#### Autorisations refusées

DD 104'245: UBS SA – Construction de quatre villas – Chemin de Champ-Claude; autorisation refusée car le projet se situe dans un périmètre dans lequel un projet de modification de zones est en cours et qui prévoit une zone industrielle et artisanale. Le Conseil administratif (CA) demande de vérifier les possibilités pour la commune d'interjeter un recours contre ce refus d'autorisation de construire dans la mesure où il va à l'encontre des objectifs du Plan directeur communal.

#### Demandes d'autorisations - préavis communaux

APA 36'184: IMPLENIA Development SA – Aménagement d'une pharmacie – Rue de la Coupe Gordon-Bennett 4. **Préavis favorable.**

APA 36'174: SUVA – Aménagement d'une arcade en cabinet de podologie – Rue de la Coupe Gordon-Bennett 3. **Préavis favorable.**

APA 36'147: FTI – Coopérative VERNTISSA – Aménagement d'une école de danse – Chemin Philibert-de-Sauvage 37. **Préavis favorable.**

DD 104'336 / 2: Etat de Genève – Aménagement de jardins familiaux, cabanons, parking de 110 places, jeux pour enfants, clôtures. Chemin Mouille-Galand. **Préavis favorable,** à condition que les toitures puissent récupérer les eaux pluviales.

#### Culture et bibliothèques

Sur proposition de la Ville de Genève, le CA décide d'adhérer au «Chéquier Culture» déjà dans le cadre du budget 2012.

#### Espaces verts

Le CA décide de donner le nom de «Parc Montfleury» au nouveau parc situé à côté du centre commercial Arc Center à Vernier-Village.

#### Immeubles du patrimoine financier

Adjudication pour le mandat d'assistance dans la procédure AIMP relative au 13-23 Rue du Village, au bureau MP3 pour un montant de CHF 10'692.–.

Le CA prend note de la proposition du Conseil de Fondation Vernier-Signal de désigner Mme Ruth Kaelin comme vérificatrice des comptes en remplacement de Mme Monique Mattenberger, nommée au sein dudit Conseil.

#### Autres

Le Pavillon de l'Enfance (PEV) à Vernier-Village sera visité en mai par des architectes dans le cadre de la Quinzaine de l'architecture contemporaine, organisée par la SIA Suisse.

### RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedi 2 juin 2012 de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole

### COURSE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX – SAMEDI 21 AVRIL 2012

Rendez-vous à Bernex pour la course traditionnelle des Conseillers municipaux, une journée maussade où le vent sévit et la pluie menace...



Nos trois représentants, Denis Chiaradonna, Ruth Kaelin et Mikaël Meyer (de gauche à droite), ont défendu les couleurs verniolanes et ont fait honneur à notre commune.

Bravo à eux trois pour cet engagement sportif en marge de leur engagement politique!

Monique Mattenberger  
Présidente du Conseil municipal  
(juin 2011 - mai 2012)



## Le 17 juin 2012, les Verts sont « pour une véritable politique d'accueil de la Petite enfance »

Le canton de Genève fait face à une véritable pénurie en places dans le domaine de la petite enfance. Il y a actuellement deux à trois fois plus de demandes qu'il n'y a de places disponibles et ces chiffres sont en constante augmentation.

Pour répondre à cette crise et combler le manque, il faut utiliser tous les moyens à disposition, sans discriminer les autres modes de garde et augmenter l'offre d'une manière générale. Les Verts sont également favorables à la promotion du temps partiel afin que les parents puissent concilier au mieux vie professionnelle et vie familiale.

Certaines communes, telles que Vernier, ont fait des efforts importants dans le domaine de la petite enfance et qu'il faut reconnaître, mais d'autres en revanche sont bien en retard! La situation actuelle engendre des inégalités de prestations, selon le lieu où l'on habite dans notre canton.

### L'initiative populaire 143 soumise au peuple vise à:

- Inscrire dans la constitution la reconnaissance d'un droit pour chaque enfant à disposer d'une place d'accueil à la journée. Actuellement, la constitution est muette sur la petite enfance!
- Définir clairement la répartition des tâches communales et cantonales concernant l'accueil d'enfants en âge préscolaire. Il reviendra aux communes de prévoir un nombre suffisant et adéquat de places: crèches, jardins d'enfants, «papas ou mamans de jour». L'Etat continuera quant à lui à exercer le contrôle des normes d'encadrement, de sécurité et, le cas échéant, rappellera à son devoir une commune qui n'aurait pas créé de places en suffisance.
- Le financement sera assuré par les communes, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. La nouvelle péréquation financière intercommunale prévoit une aide à l'attention des communes moins aisées. Celles qui le souhaitent pourront se regrouper pour mener ensemble un projet. L'initiative n'empêche pas les autres partenariats financiers tels que les crèches d'entreprise ou le soutien ponctuel de l'Etat.

### Le 17 juin 2012, les Verts de Vernier soutiennent Anne Emery-Torracinta au Conseil d'Etat



Les Verts dessinent votre avenir avec  
**Anne Emery-Torracinta**  
au Conseil d'Etat

17 juin 2012

**LES VERTS**  
genevois

Page **Les Verts de Vernier**

Plus d'informations: [www.vernier.verts.org](http://www.vernier.verts.org)



## Le bon et le mauvais bruit

### Incompréhensibles positions divergentes des partis, face aux nuisances sonores

Selon qu'elles proviennent des avions ou du trafic routier, les positions des partis verniolans divergent fortement.

### L'inacceptable bruit des avions...

Pour rappel, le canton veut déclasser en zone industrielle les zones villas de Crotte-au-Loup, Montfleury et le Signal sous prétexte que le bruit des aéronefs les rend inhabitables. Pourtant, les habitations ont toutes été isolées aux frais de l'aéroport, et les avancées



technologiques ont permis de rendre les avions beaucoup plus silencieux. Cette volonté de vider ces zones de leurs habitants cacherait-elle celle d'augmenter le trafic nocturne ?

En 2011, 13 millions de passagers ont transité par l'aéroport international de Genève mais l'objectif visé par ce dernier est de 20 millions de passagers d'ici 2020. Or, les créneaux horaires diurnes arrivent à saturation, l'augmentation du trafic aérien devra donc inévitablement être reportée sur les heures de nuit. Sauf qu'aujourd'hui, le règlement de l'aéroport l'interdit afin de préserver la quiétude nocturne légitime des riverains. Faire disparaître ces derniers au profit de travailleurs diurnes arrangerait donc bien l'aéroport. Il s'agit bien sûr d'une pure supposition, car l'aéroport refuse de communiquer son plan de développement arguant qu'il s'agit d'un document de travail interne. Pour en avoir le cœur net, l'UDC a demandé par voie de motion au Conseil administratif de se renseigner. Lors du dernier Conseil municipal, notre motion a reçu le soutien de tous les partis, dans ce cas précis, unanimes pour défendre les habitants des zones d'approche de l'aéroport.

### ... et le « tolérable » (sic !) bruit routier

La position fut toute autre face au projet de logements au croisement de la route de Vernier et de la route du Bois-des-Frères. Alors que l'UDC proposait un renvoi en commission pour étudier le projet à la lumière de l'ensemble des enjeux de ce secteur, en pleine mutation, de la zone industrielle du Lignon, la majorité rose verte a préféré voter le déclassement de zone industrielle en zone habitable, exposant de fait, les futurs habitants au bruit infernal de la route de Vernier, en arguant que l'isolation des bâtiments les rendrait parfaitement habitables.



Elle n'a pas voulu remettre en question le positionnement des immeubles ou l'emplacement des logements dans ces derniers. Elle n'a pas non plus voulu envisager le déplacement des terrains sportifs le long de la route et l'implantation à leur place des immeubles. Cette modification-là aurait véritablement préservé les habitants du bruit. Au final, et au vu des nombreuses contraintes, seule la moitié des immeubles sera occupée par du logement. Déplacer un terrain de foot de quelques mètres aurait permis de construire davantage de logements. Unanimes, les Socialistes et les Verts de Vernier ont refusé d'envisager cette solution préférant offrir aux futurs habitants une paire de boules Quies. La qualité de la vie des habitants ne serait-elle qu'une préoccupation de l'UDC, du PLR et du MCG ?

Face au bruit, selon les partis, les habitants de Vernier ne sont pas tous égaux. L'UDC s'engage et s'engagera toujours pour préserver la qualité de vie des habitants de Vernier, où qu'ils se trouvent et face à toutes les nuisances !

Christina Meissner,  
Députée et Conseillère municipale



Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 VERNIER

### Les jeunes de Vernier veulent du travail, pas des gadgets ...

Quelle déception pour les jeunes et les habitants de Vernier ! On se moque d'eux au Conseil municipal, comme ce fut encore le cas mardi 17 avril. Les Verts sont aux abonnés absents, par contre, les socialistes eux rédigent des motions qui ne sont que du vent et qu'ils doivent tout simplement retirer... après traitement, tellement ces dernières n'ont aucun sens. La dernière ineptie du PS : financer le remboursement par la collectivité des dettes que les jeunes de 18-25 ans ont contractées – cherchez l'erreur !!! Le PS et les Verts de Vernier, ne sont pas à une ineptie près ! Ces partis politiques de gauche se prétendant proches des milieux ouvriers, étrangers, familiaux, préfèrent mandater la fondation des parkings pour contrôler nos futures zones bleues (projet par ailleurs 100% MCG) en lieu et place d'engager des chômeurs verniolans et par la même occasion créer des emplois pour les plus précarisés d'entre eux !

### Emploi : soutenons les résidents genevois et défendons l'Eurofoot !

Au lieu de proposer des absurdités, ils feraient mieux de soutenir les projets du MCG proposant des places de travail aux résidents genevois, notamment des emplois pour les jeunes en difficultés ! Le bonnet d'âne revient définitivement au PS, suite à son refus de soutenir la motion du MCG afin d'aider une association à but non lucratif qui voulait organiser l'Eurofoot 2012 au Lignon. Cette association aurait fait travailler des jeunes de la commune. Cela aurait aussi permis aux familles, aux jeunes et moins jeunes, aux étrangers et aux suisses unis de se retrouver pour un moment convivial. Le MCG continuera à se battre pour vous. Comptez sur nous !

### Le PLR et P. Ronget ne soutiennent pas les habitantes et habitants de Vernier

Le MCG a voté et soutenu un projet de loi afin que l'Etat se dote d'une politique de cohésion sociale en milieu urbain contre l'avis du PLR et de P. Ronget. Enfin, le quartier des Libellules pourra bénéficier de cette loi, qui définit un axe prioritaire sur l'éducation, l'intégration et la sécurité.



Le MCG est à votre écoute au 079 941 48 02 et par email : mcg-vernier@bluewin.ch



## Le 17 juin 2012: DES CHOIX D'AVENIR!

Malgré une économie qui se porte relativement bien, le canton de Genève voit les inégalités se creuser, la crise du logement s'aggraver, le nombre de chômeurs rester à un niveau inacceptable. Les raisons de ces problèmes sont à chercher dans les choix politiques d'une double majorité de droite au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Faire basculer la majorité du Conseil d'Etat à gauche peut modifier favorablement la situation actuelle. C'est le choix qui s'offre à nous le 17 juin 2012.

### Pourquoi voter pour Anne Emery-Torracinta ?

Elle représente clairement la possibilité de faire changer les choses au Conseil d'Etat. C'est une femme intègre et compétente qui connaît bien le monde associatif et politique genevois. Son engagement va bien au-delà des positions du parti socialiste car elle porte également les valeurs soutenues par l'ensemble de sensibilités de gauche. Elle propose notamment de :

- Développer une politique proactive en matière de logements pour offrir rapidement à la population des logements à loyers accessibles ;
- Modifier la situation du marché de l'emploi en mettant en œuvre une politique qui défende les conditions de travail et lutte vraiment contre le dumping salarial ;
- Améliorer l'insertion des jeunes dans le marché du travail par un développement des places de travail et d'apprentissage en leur faveur.



Le 17 juin 2012, nous voterons également pour le droit à une place de crèche pour tous les enfants, ainsi que pour une gouvernance démocratique de nos institutions. **OUI pour l'initiative pour la petite enfance, NON pour le projet de nouvelle gouvernance.** De plus amples informations dans notre prochain numéro de la *Minute Commune* du PS Vernier, bientôt distribué dans les boîtes aux lettres.

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur :

[www.ps-vernier.ch](http://www.ps-vernier.ch) et



Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: [socialiste-vernier@bluewin.ch](mailto:socialiste-vernier@bluewin.ch)

**PLR**  
Les Libéraux Vernier

DE L'AMBIITION  
POUR GENEVE !

## Election complémentaire au Conseil d'Etat le 17 juin 2012

### La sécurité se construit à Genève, comme à Vernier!

La sécurité ne se décrète pas, elle se construit, pas à pas.

Cette devise, que j'applique au quotidien depuis cinq ans en tant que conseiller administratif en charge de la sécurité en Ville de Genève, s'applique également à Vernier.

Dans un canton, où les incivilités prennent l'ascenseur et où l'insécurité a largement dépassé le stade du sentiment, il faut se donner les moyens de combattre les incivilités qui, trop souvent, pourrissent la vie de toute la population, aux Avanchets comme aux Pâquis.

Pour y parvenir, il est indispensable pour les communes d'impliquer l'ensemble des acteurs de la sécurité, non seulement les polices cantonale et municipale, mais également les travailleurs sociaux, les habitants et les concierges, afin de construire un maillage solide, rendant ainsi la tâche plus difficile aux délinquants qui tentent de s'approprier le domaine public.

C'est ce que nous devons faire à l'échelle cantonale: rétablir un lien fort entre la population et sa police, tout en réinstallant une autorité publique forte dans nos rues, afin que cesse le sentiment d'impunité dont croient bénéficier trop de délinquants multirécidivistes.

### Ensemble, définissons notre projet pour Genève

Le Plan directeur cantonal 2030 est un autre thème qui, j'en suis conscient, préoccupe les Verniolans.

Comme le conseiller d'Etat PLR François Longchamp l'écrivait il y a peu dans ces colonnes, le canton doit impérativement prendre son bâton de pèlerin pour aller consulter l'ensemble des communes et tout mettre en œuvre pour dégager un consensus autour d'un projet bénéficiant d'un soutien général.

Genève a besoin d'une vision d'ensemble pour faire face à son développement futur et de projets d'envergure qui soient portés par un Conseil d'Etat uni.

C'est le moment de retrousser nos manches, afin de sortir notre canton de ses blocages actuels, mais également de penser la Genève de demain.

Pierre Maudet  
Candidat au Conseil d'Etat



### Trois raisons pour élire Pierre Maudet

- Un magistrat proche de la population et à son écoute
- Un bilan positif comme Conseiller administratif en Ville de Genève
- Une vision claire et une capacité d'agir

PLR Les Libéraux de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelaine  
[www.liberal-vernier.com](http://www.liberal-vernier.com) e-mail: [liberal-vernier@bluewin.ch](mailto:liberal-vernier@bluewin.ch)

## Vidange du Rhône : fermeture d'un chemin piétonnier à Vernier

Chaque année, 400'000 m<sup>3</sup> de sédiments, charriés essentiellement par l'Arve et en provenance des massifs du Mont-Blanc, se déposent dans le lit du Rhône en amont du barrage de Verbois.

Depuis la mise en eau du barrage en 1942 et jusqu'en 2003, une vingtaine d'opérations de vidange (appelée « chasse » en terme technique) ont été réalisées à une fréquence généralement trisannuelle. Initialement prévue en juin 2010, il a été décidé conjointement par les autorités suisses et françaises de reporter les prochaines opérations au printemps 2012. Un groupe de travail transfrontalier a été mis en place pour consulter les parties prenantes et connaître les impacts environnementaux d'une telle intervention.



Le barrage de Verbois, principal ouvrage hydroélectrique du Rhône genevois.

**Du 9 au 20 juin : fermeture d'un chemin** Cette opération devrait se dérouler ces prochaines semaines. Elle consiste successivement à :

1. vider totalement la retenue d'eau pour permettre au fleuve de retrouver un bref instant son écoulement naturel : c'est la phase de vidange ;
2. puis augmenter rapidement le débit du Rhône à sa sortie du Lac Léman (par le barrage du Seujet) : c'est la phase de chasse.

Ce débit de chasse permet d'emporter une partie des limons (sédiments fins provenant de l'érosion) qui s'étaient déposés dans le lit du fleuve, charriés essentiellement par l'Arve en

provenance des massifs du Mont-Blanc. Ceux-ci, en s'accumulant dans le lit du Rhône, accroissent les risques de débordements en cas de crues, ce qui représente un danger pour les riverains.

Durant cette période, des travaux le long des berges, au-dessous de l'usine Givaudan, entraîneront la fermeture du chemin piétonnier. En cas de conditions météorologiques défavorables, ces opérations pourront être décalées et s'achever au plus tard le 2 juillet 2012.

Une ligne d'information est à disposition de la population genevoise pour toute question liée à la vidange de Verbois : info-service 0844 800 808.

### LA VIGNETTE VÉLO AUX OUBLIETTES !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la vignette vélo n'existe plus. Le Conseil fédéral a arrêté les modifications d'ordonnance en ce sens. C'est dorénavant l'assurance responsabilité civile (RC) des cyclistes ou les cyclistes eux-mêmes qui prennent en charge les dommages occasionnés par les vélos.

les pistes de ski, dans un concert ou partout ailleurs. Il est donc conseillé d'être couvert pour ces cas, mais la RC ne devient pas pour autant obligatoire.

**Est-ce que les assureurs couvriront automatiquement ce risque? Vont-ils augmenter leurs prix pour cela?**

La plupart des assureurs interrogés indique que toute RC classique couvre ce risque. Toutefois il convient d'être attentif à la communication de votre assurance. Il est aussi possible que de nouvelles offres pour les cyclistes avec des services combinés apparaissent. Cette réaction appartient aux assureurs.

**Que se passe-t-il si l'on ne contracte pas de RC privée ?**

Les personnes ne possédant pas de RC doivent supporter les frais d'accidents dont elles sont responsables. Il existe un fonds spécial qui vient en aide aux personnes ne possédant pas de RC dans les cas de fuite du responsable, le Fonds National Suisse de Garantie. Toutefois, les frais doivent être remboursés s'il s'avère que la personne est responsable.

Renseignements : service de la mobilité tél. 022 306 07 50



**Qu'est-ce qui remplace la vignette vélo ?**

L'assurance fonctionne à travers la responsabilité civile privée, comme c'est le cas sur

## Fleurir Vernier : embellissez vos balcons et jardins !



Chaque printemps, la Ville de Vernier vous invite à décorer de fleurs vos balcons, fenêtres, jardins, villas ou terrasses.

Accueillez un peu de nature chez vous, le choix est vaste et permet d'accommoder vos envies suivant le temps, les moyens et l'espace dont vous disposez.

**Inscrivez-vous gratuitement au concours Vernier Fleuri**, il est ouvert à toutes les habitantes et tous les habitants de la ville. N'hésitez pas, l'essentiel est de participer car le jardinage naturel est simple, convivial et peu coûteux.

Retournez-nous le bulletin ci-dessous. Grâce à ce bulletin, vous pouvez également participer au concours cantonal, il vous suffit de cocher la case correspondante.

Renseignement: service des espaces verts, tél. 022 306 07 00.



### BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS VERNIER FLEURI

**Coupon à retourner avant le 31 mai**

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° postal : ..... Localité : .....

Tél. ....

Merci d'indiquer la catégorie de votre choix :  fenêtres et balcons  terrasses et villas

Indiquez d'une croix, la situation de votre appartement face à l'entrée principale :

Etage : .....  à gauche  au centre  à droite

Remarque : (par exemple arrière-cour) : .....

Je souhaite participer au concours cantonal des Fenêtres et Balcons Fleuris organisé par la Société Genevoise d'Horticulture (SGH) :  oui  non

Je ne souhaite pas participer au Concours mais je m'inscris à l'Amicale Vernier Fleuri et serai invité-e à la réunion annuelle en automne.

Lieu et date : ..... Signature : .....



## Ne jetez pas vos déchets n'importe où !

Suite à de nombreuses plaintes provenant des régies, concierges et particuliers, et en coordination avec le service de la récupération, la police municipale a mis en place une action spéciale s'étendant de mi-janvier à fin mars 2012 dans le cadre de la lutte contre les décharges sauvages de déchets encombrants.

Cette action visait principalement à réprimer 2 infractions principales :

- le dépôt hors containers ou dans les containers « compost » des sacs poubelles provenant des particuliers.

- contrôler et sanctionner les personnes ou entreprises déposant des encombrants sur la voie publique ou les points de récupération (dépôts hors dates autorisées ou non conformes aux normes admises).

Il est nécessaire de rappeler que, selon l'infraction commise et la loi en vigueur, le montant exigé peut aller de CHF 100.- à CHF 60'000.-.

Des tournées ont été organisées en partant de la cité des Avanchets puis en rayonnant sur l'ensemble du territoire municipal. Ce travail a mobilisé un

employé du service de la récupération et deux agents de la police municipale, à raison de 2 services par semaine et les résultats suivants ont été enregistrés :

- 2 flagrants délits
- 7 dénonciations par des citoyens
- 15 amendes administratives (dont 10 procédures terminées à ce jour)
- 1 avertissement

Avec le temps, les infractions se sont raréfiées, d'où la pertinence de telles actions. Suite à ce bilan, une réflexion sera faite afin de décider des mesures et de la forme que cette action devra prendre dans le futur.

### RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

A Vernier, le ramassage des déchets encombrants et métalliques est planifié de manière régulière chaque premier mardi du mois. Il ne s'organise pas sur appel.

Vous trouverez sur ce lien le calendrier 2012 précisant les dates exactes : [www.vernier.ch/fr/prestations/dechets/calendrier](http://www.vernier.ch/fr/prestations/dechets/calendrier)

Les prochaines levées auront lieu :

**Encombrants:** mardi 5 juin  
**Métalliques:** jeudi 7 juin

**Déchets valorisés**, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien, via Monnet 3, tél. 022 306 07 00.



En 2010 une campagne de sensibilisation a été déployée dans les quartiers de Vernier, les messages restent toujours d'actualité.

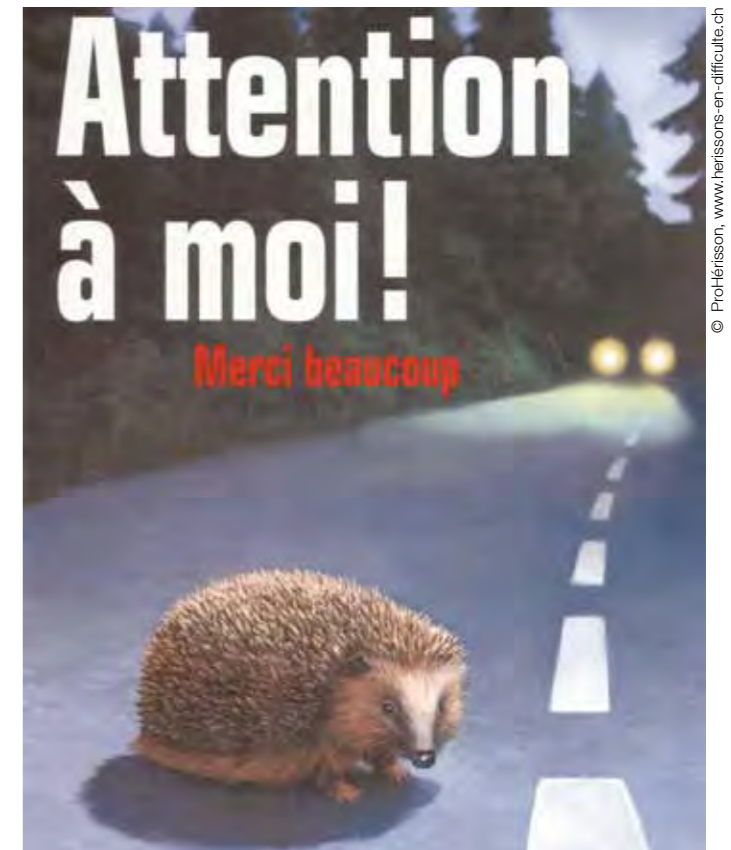
## Attention aux hérissons

A l'instar de nombreuses autres communes, soucieuses de préserver leur biodiversité, Vernier s'engage sur le terrain. La plantation de prairies fleuries et de haies d'espèces indigènes y contribue (voir *Actu Vernier* avril 2012), la campagne de sensibilisation aux hérissons par le biais de panneaux d'affichage aussi.

Avec le printemps, la nature se réveille d'un long sommeil hivernal, tout comme les hérissons. Poussés par la faim mais aussi par l'instinct de reproduction, les mâles partent à la conquête de leur territoire et traversent ainsi plusieurs routes par nuit. Une étude zurichoise a démontré que les hérissons sont parfaitement conscients du danger qu'ils encourent et qu'ils se dépêchent de traverser par le chemin le plus court, la route meurtrière. Hélas, pas assez vite pour nombre d'entre eux qui, chaque printemps, y laissent leur vie après une lente agonie. Face à une voiture qui roule à 50 km/h et pèse 1'200 kg, l'impact du choc est d'une violence inouïe pour un hérisson qui se déplace à 5 km/h. Dans les mêmes conditions et proportionnellement, cela équivaldrait pour un humain à se déplacer à 20 km/h, sur une route de 28 m de large, face à une voiture qui roule à 200 km/h et pèse 60'000 kg, il n'aurait, lui non plus, aucune chance de s'en sortir vivant...

Alors, de nuit, levez le pied et soyez attentifs aux hérissons mais aussi aux autres animaux sauvages qui profitent de l'obscurité pour se déplacer. Le risque d'accident mortel existe autant pour eux que pour vous !

Si vous trouvez un hérisson blessé, ou en grande difficulté, vous pouvez faire appel à la police municipale (tél. 022 306 06 55) ou à la centrale des gardes de l'environnement du



Une campagne de sensibilisation de ProHérisson est déployée à Vernier dans des lieux de passage potentiels.

canton de Genève (tél. 022 388 55 00) ou l'amener au centre de soins pour hérissons qui se trouve justement à Vernier, chez Christina Meissner (tél. 078 821 16 69).

### Les certificats de vie : uniquement sur rendez-vous !

Le service de l'état civil s'occupe de la délivrance des **certificats de vie (d'existence)** demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal.

Pour des questions organisationnelles au sein de notre service, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact téléphoniquement avec notre office (022 306 06 30) afin de convenir d'un rendez-vous, cela pour répondre au mieux à l'attente de toute notre clientèle.

Ce document est à retirer personnellement sur présentation d'une pièce d'identité. Le coût est de CHF 1.- symbolique pour chaque original.

### Samaritains de Vernier

#### Don du sang

Mercredi 6 juin de 16h à 19h30  
à l'école de Vernier-Place

#### Cours de sauveteurs, 10 heures

vendredi 15 juin de 18h à 22h  
et samedi 16 juin de 9h à 16h  
Au Bâtiment de la sécurité de Vernier,  
via Monnet 3

Renseignements : 079 334 46 16  
[www.facebook.com/samaritainsdevernier](http://www.facebook.com/samaritainsdevernier)  
[www.samaritains-vernier.ch](http://www.samaritains-vernier.ch)

## C'est l'histoire de seniors à la rencontre de classes d'enfants...

Sous l'impulsion de la directrice et de l'éducateur de l'établissement scolaire de Vernier-Place/Poussy, en collaboration avec le délégué aux seniors du service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier et le soutien des bibliothécaires de Vernier-Village, des habitant-e-s en âge AVS du secteur de Vernier-Village se sont transformé-e-s pour quelques heures en conteurs et conteuses pour les élèves.

Par ces lectures intergénérationnelles, les initiatrices-teurs du projet souhaitaient favoriser une rencontre entre des classes d'enfants de 4 à 8 ans et des aîné-e-s.

Une vingtaine de séances se sont déroulées hors des salles de classe pendant 4 jours, à la salle de spectacle de la Maison Chauvet-Lullin, à la bibliothèque de Vernier-Village, mais aussi dans les salles de rythmique de Vernier-Place et Poussy.

Les aîné-e-s se sont préparé-e-s lors de deux séances préalables: choix des histoires, comment rendre un récit vivant, montrer les images, interagir autour de l'histoire, rebondir sur les remarques... Il fallait également être disposé à parler de soi, à raconter un peu de son histoire de vie, à se faire connaître des enfants au travers d'une discussion précédant ou suivant la lecture.

Les enfants ont bien apprécié ces lectures un peu différentes et sont prêts à retenter l'expérience. Les élèves ont pu discuter plus librement et se montrer plus bavards qu'en classe. Ils ont donc beaucoup apprécié l'interaction avec le-s conteur-se-s néophytes, au-delà de leur âge, comme le relève une enseignante: «Je ne suis pas certaine qu'ils aient compris qu'ils avaient à faire à des seniors. Pour eux, l'interlocuteur ne change rien sans doute. Les enfants sont spontanés et prêts à s'ouvrir si la personne en face est réceptive.»

Les enseignant-e-s ont pour leur part trouvé la semaine riche et variée avec des personnalités et des histoires très différentes. Les seniors qui, pour certain-e-s, ont dû dépasser une petite appréhension au moment «d'entrer en scène», ont également vécu une très belle histoire. A bientôt pour un prochain chapitre?

Une audience attentive à la Maison Chauvet-Lullin pour une lecture pleine de rebondissements.



### CENTRE AÉRÉ DE LA VILLE DE VERNIER : RAPPEL IMPORTANT

Les inscriptions au centre aéré sont ouvertes à la Maison de Quartier des Avanchets.



Centre aéré de la Ville de Vernier  
Maison de Quartier des Avanchets  
Rue du Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets  
Tél. 022 796 24 87 - Fax 022 796 10 40

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet qui est régulièrement actualisé: <http://centreaere.mqal.ch>



## Les petits Verniolans cuisinent malin!

Les bonnes habitudes alimentaires s'acquièrent dès le plus jeune âge. C'est pourquoi il est important de donner aux enfants le goût d'une alimentation saine mettant en valeur les légumes et les fruits locaux de saison.

Fort de ce constat, le département des affaires régionales, de l'économie et de la santé du Canton a décidé de mettre sur pied depuis 2008 les ateliers «Cuisinez malin». Dans les Maisons de Quartier, les enfants non seulement dégustent mais cuisinent aussi des recettes au fil des saisons, qui sont ensuite réunies dans des petits guides distribués à quelques dizaines de milliers d'exemplaires.

Pour le dernier guide, soit celui des recettes d'hiver (qui sera publié en fin d'année), deux des cinq partenaires FASE du projet étaient situés à Vernier. Des enfants entre 4 et 11 ans de la Maison de Quartier des Libellules et du Jardin Robinson du Lignon ont ainsi testé une vingtaine de soupes cet hiver. Ensemble, ils ont organisé début 2012 une «grande finale de la meilleure soupe» pour déterminer qui de la soupe à l'oignon belge ou de la soupe du terroir genevois méritait de gagner.

Ces guides permettent non seulement de faire passer un message sur l'importance d'une alimentation de saison et de proximité (un enjeu pour le développement durable de notre région) mais aussi sur la nécessité de prendre des repas équilibrés (un conseil de santé publique).

La finale des soupes au Lignon a été filmée par Promotion Santé Suisse, l'un des partenaires du programme dans le cadre du projet national «Poids Corporel Sain». Même si l'hiver s'éloigne, regardez ce film chaleureux montrant les enfants en train de cuisiner et d'évaluer leurs plats avec la précision de fins critiques gastronomiques.



Petit film à voir sur:  
[www.youtube.com/PromotionSanteCH](http://www.youtube.com/PromotionSanteCH)  
-> «Cuisinez Malin»

Les enfants ont donné la distinction la plus haute à la soupe «terroir genevois» (poire et cardon avec chips de longéole), que vous découvrirez certainement dans le prochain guide hivernal «Cuisinez Malin». Cette soupe alléchante nous ferait presque déjà nous réjouir du retour des premiers frimas!



Consultez [www.ge.ch/cuisinezmalin](http://www.ge.ch/cuisinezmalin) pour de plus amples informations.

D'ici là, procurez-vous les recettes «Cuisinez malin!» pour le printemps, l'été et l'automne, disponibles notamment auprès du service cantonal du développement durable (tél. 022 388 19 40). Elles sont faciles à réaliser et prouvent que développement durable et santé peuvent s'allier au plaisir de déguster.

Bon appétit!

### PETITE ENFANCE



### ATELIER DE L'ACCUEIL ADULTES-ENFANTS

«1, 2, 3 prévention soleil»

Samedi 9 juin 2012  
de 9h30 à 12h30

à l'EVE Bourquin, av. de Châtelaine 68,  
1219 Châtelaine, bus: 6, 19 et 51, «Châtelaine»

Ces ateliers sont destinés aux enfants en âge préscolaire accompagnés d'un adulte. Parent, famille ou famille d'accueil.

Une participation financière est obligatoire, une cagnotte est prévue à cet effet.

## Fête au Village de Vernier

Diverses associations de la commune ont le plaisir de vous inviter, en collaboration avec Vernier, une Ville décidément pas Commune, à la « Fête au Village » qui se déroulera cette année

**samedi 2 juin 2012**

à l'école des Ranches  
dès 10h jusqu'à 20h

### Divers stands de nourriture

Cuisine du monde dès 12h

### Animations scène dès 12h

Musique, danse, démonstrations

### Animations enfants dès 14h

Poney, vélos 1001 roues, jeux divers



**L'Alibi** | Maison de Quartier  
de Vernier



### VIDE GRENIER



- Installation dès 9h.
- Zone de déchargement: parking de la Mairie.
- Les véhicules sont interdits dans le préau.
- Gratuit, ouvert à tous sauf marchands professionnels.
- La vente de nourriture et de boissons est interdite.
- Location de tables CHF 10.- (caution CHF 20.-) nombre limité.
- Pas de sièges fournis, aucune réservation de place et aucun abri proposé.

Contacts et renseignements pour le « collectif d'associations » :  
alibivernier.blogspot.com, mq.vernier@fase  
www.leszateliers.ch, info@leszateliers.ch  
Tél. 022 341 04 08

## « À LA DÉCOUVERTE DE VOTRE VOIX » : ATELIER OFFERT AU PUBLIC

Cet atelier gratuit est proposé par l'association Musica et animé par Maria-Angeles Cuevas (chant et piano) et le Dr Angelo Juliano pour la présentation de l'appareil vocal et respiratoire.

Au menu: gestion du stress à travers la respiration, pose de voix (technique vocale) et pratique à travers une chanson.

Pourquoi chanter? Découvrir sa voix c'est aller vers sa vraie nature et force intérieure. Chanter, c'est aussi s'affirmer, développer la confiance en soi. Chanter favorise une respiration ample et profonde, oxygène le sang; la pratique du contrôle respiratoire agit sur les centres nerveux en les rééquilibrant.

Chanter en groupe crée des liens, une synergie qui lie les gens de milieux différents. Il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour chanter: la première chose que l'on fait en venant au monde, c'est sortir sa voix!

Pour toutes informations complémentaires veuillez joindre: Maria-Angeles Cuevas au 076 381 28 21 ou 022 341 15 03 (répondeur)  
contact@ars-musicae.com

Pour y participer venez directement sur place:

**Samedi 2 juin à 14h**  
**Ecole de Vernier-Place**  
**Route de Vernier 200**  
**1214 Vernier**

## Fête à Grange-Lévrier

### Pour les habitantes et habitants des Avanchets.

Les habitants de Grange-Lévrier vous invitent

**Samedi 2 juin 2012 à 16h**

Au préau des grands de l'école primaire Avanchet-Jura.

Nous vous invitons à venir rencontrer vos voisins, faire connaître votre culture, partager vos richesses originelles et vos repas dans un cadre festif et convivial. La fête vise le « mieux vivre ensemble », la cohésion sociale et les échanges multiculturels.

Voulez-vous nous aider à l'organisation de cette fête? Souhaitez-vous y participer ou proposer des idées? Contactez-nous!



Le groupe « Kainfrilicious » a organisé des démonstrations et ateliers de danse africaine lors des deux dernières éditions de la fête de Grange-Lévrier.

### PROGRAMME

- Dès 14h: Installation et mise en place du matériel (tente, chaises, bancs).enez nous aider!
- 16h: Accueil musical
- 16h30: Apéritif offert et mot de bienvenue
- 17h à 19h: Animations diverses et multiculturelles, bourses aux vêtements, musique du monde (apportez votre musique préférée)
- 18h-22h: Grill à disposition, possibilité de faire des grillades. Apportez vos boissons et vos spécialités à partager avec les autres.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.



« Les Amulettes » lors de l'édition 2011 de la fête de Grange-Lévrier.

Contact: Jean-Pierre Tombola,  
rue Grange-Lévrier 13, tél. 022 796 83 17 ou 079 737 00 60



## La Carte Blanche a dix ans... déjà !

A l'aube du projet, une intuition: celle de penser qu'une population fragile est souvent peu armée pour réagir de façon appropriée quand une difficulté survient. C'est alors qu'un interlocuteur référent, socialement reconnu, devient utile !



Les personnes très âgées, les personnes victimes d'accident ou de maladie, peu mobiles, celles qui sont atteintes dans leur capacité de discernement, sont une frange de la population exposée, que la collectivité doit défendre, quand l'adversité des circonstances devient réalité.

La Carte Blanche, c'est « donner carte blanche » à une association pour lui donner le moyen d'agir quand on ne peut plus le faire soi-même.

L'association, d'abord dans 20m<sup>2</sup> de bureau aux Grottes, puis aujourd'hui chez vous, à Vernier, avec plus de 900m<sup>2</sup> de bureaux, un atelier de fabrication, deux garde-meubles, un restaurant sur Vernier, un secteur « Equipement », une brocante caritative, 4 appartements communautaires (mais ailleurs, dissémi-

nés sur le canton!), a de fait, rencontré peu à peu du soutien pour son action, quelques sponsors fidèles, et une reconnaissance d'utilité publique pour son action, à défaut d'une subvention cantonale régulière.

Elle a crû en actes, en moyens humains, techniques, pratiques, et surtout en reconnaissance. La Ville de Vernier, son Maire Thierry Apothéloz, que nous saluons ici, fait partie des autorités politiques communales qui soutiennent notre action, fort heureusement !

Les prestations techniques, pratiques ou sociales de l'association, sont sollicitées aujourd'hui à plus de 90% par les institutions sociales de la place, tant leur utilité est grande pour le réseau social genevois.

La démarche de l'association vise statutairement le maintien à domicile. Elle veut un confort simple et adéquat pour ses bénéficiaires, mais contribue aussi à des déménagements sociaux, des transitions en EMS ou en D2 (IEPA), notamment quand les personnes sont seules, isolées, et qu'il faut agir dans leur intérêt, en les soutenant concrètement, moralement, et complètement. Surtout quand la famille n'est pas ou plus là ou qu'elle réside à l'étranger.

Il est difficile, en quelques mots, de résumer l'action de La Carte Blanche: proactive, et de façon globale, fournisseur de lits médicalisés autant que de moyens auxiliaires, adaptant ou réhabilitant des logements, mettant à disposition deux garde-meubles pour des situations sensibles, ayant connu en 2011 542 bénéficiaires dont 9% sur la commune de Vernier, l'association, assure maintenant aussi l'hébergement temporaire de 21 résidents, qui déterminent un nouveau projet de vie, avec une activité régulière.

Dans une démarche globale, l'intérêt, comme la difficulté de notre action, est de résoudre, avec des moyens différents mais complémentaires, un problème parfois majeur, notamment quand la FSASD (Fondation d'aide et de soins à domicile) ne peut plus agir au domicile.

De fait, La Carte Blanche n'est aucunement un concurrent de la fondation chargée officiellement de l'aide à domicile: elle est un partenaire, complémentaire et subsidiaire, pour tout ce que la FSASD ne peut réaliser.



Un atelier de cuisine pour redonner un goût, une saveur dans la vie.



Restaurant La Carte Gourmande, à la route du Nant-d'Avril 51, pour développer des actions de réinsertion, des stages (tous les jours de 11h30 à 14h30).

La Carte Blanche, c'est tout un réseau: un comité bénévole, des partenaires professionnels et sociaux, et une expérience aiguisée au fil du temps. Une entreprise, oui, mais résolument sociale, tournée vers la conjonction de la notion de rentabilité, et d'efficience sociale. Un lieu de formation aussi, validé par la Haute école de travail social.

Récemment, par le biais de son ouverture à des projets de réinsertion ou d'insertion de personnes en rupture, La Carte Blanche rend un service encore plus évident à la collectivité: redonner à une population fragile un sentiment d'être utile, par des activités ayant pour but final de trouver une occupation, un emploi, un rôle, et contribuer au sentiment d'exister, d'être digne pour soi et les autres.

La Carte Blanche, ce sont, entre autres, des conventions, avec: l'hospice général, l'office cantonal de l'emploi, le service des tutelles d'adultes, l'assurance invalidité, la FSCMA, Pro Infirmis, Pro Senectute, SOS Femmes et deux autorités politiques (la Ville de Genève et la Ville de Vernier).

Mais mieux que des discours, venez déguster un plat du jour tous les jours de la semaine au restaurant La Carte Gourmande, au 51, route du Nant-d'Avril: des repas de saison, et un accueil chaleureux vous y attendent.

Cécilia Viret, avec son équipe, se fera un plaisir de vous faire partager le souffle qui nous anime!

L'équipe de la Carte Blanche



La Carte aux trésors, une brocante socialement utile.

## La gravure à portée de tous

Apprendre aujourd'hui une technique d'expression développée à la fin du Moyen Âge et prise par des artistes contemporains est à la portée de chacun.

Contrairement à l'aquarelle ou au dessin, cela ne peut se faire qu'en disposant de moyens techniques et chimiques: une presse, des acides et de l'encre d'imprimerie.

L'Atelier du Poisson Bouge offre des conditions idéales pour s'initier et faire ses expériences de gravure avec l'accompagnement de praticiens expérimentés dans toutes sortes de techniques: l'eau-forte, la pointe sèche, l'aquatinte, le vernis mou, etc.

Les plaques de métal, cuivre ou zinc, de plastique, lino ou bois comme l'encre et le papier, sont compris dans les sessions. D'une durée de 2h30, elles ont lieu le

mardi de 18h30 à 21h et le jeudi de 15h à 17h30. Des sessions sont également organisées une fois par mois le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.

L'intérêt du travail en atelier est essentiellement dans le partage des connaissances et des expériences.

Les participants sont bijoutiers, graphistes, journalistes, bibliothécaires, photographes, peintres, exerçant leur art professionnellement ou comme amateurs, mais aussi mères de familles, employés administratifs et débutants sans aucune formation artistique et prêts à découvrir comment se font ces images que vous admirez dans les musées. Jamais plus vous n'examinerez une estampe comme avant!

L'atelier est soutenu par une association, ne reçoit aucune subvention et

fonctionne comme une coopérative artistique où chacun subvient aux besoins de son activité. Par exemple pour CHF 300.- vous pouvez participer à dix sessions « non consécutives » au gré de vos disponibilités!

La première session est offerte, et les visites sont les bienvenues.

### RENSEIGNEMENTS :

L'Atelier du Poisson Bouge  
Bernard van Baalen, graveur responsable et Alice Quesnel-Baehler, collaboratrice principale.

Avenue de Châtelaine 86,  
1<sup>er</sup> étage (entre l'école et le temple).

Tél. 022 794 03 74

le.poisson.bouge@protestant.ch  
ou sur Google: «Le Poisson Bouge, Atelier d'Art»



## En cas de canicule, solidarité et vigilance avec les plus vulnérables

Comme chaque année, la Ville de Vernier vous invite à être solidaire avec vos proches et vos voisins, afin d'éviter qu'une personne isolée et âgée ne soit en danger en cas de grandes chaleurs.

### En cas de fortes chaleurs :

- Boire de l'eau régulièrement
- Se protéger de la chaleur
- Refroidir son environnement
- Rester en contact

### Les signaux d'alarme qui doivent vous faire réagir en cas de fortes chaleurs :

- Température du corps élevée (+ 38°C)
- Pouls rapide
- Fatigue, faiblesse
- Maux de tête, crampes musculaires
- Troubles du sommeil
- Bouche sèche
- Confusions, vertiges, désorientation
- Nausées, vomissements, diarrhées

Dans ces cas, il faut agir rapidement: appeler un médecin et rafraîchir la personne!

### DANS LE CADRE DE LA FÊTE DES VOISINS, MARDI 29 MAI: PARTICIPEZ AU CONCOURS SUR LA CANICULE !

Cette année, en participant à la Fête des Voisins, vous pourrez jouer avec nous en répondant à quelques questions simples sur la canicule. **Le coupon réponse est à découper sur les sets de table contenus dans les packs offerts par la commune.** Répondez aux questions, inscrivez vos coordonnées et envoyez-nous le coupon à l'adresse indiquée: vous participerez au tirage au sort et gagnerez peut-être l'un des nombreux prix!

Pour toute information: service de la cohésion sociale, chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine, tél. 022 306 06 70 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h, mardi dès 13h).

FSASD: les personnes qui reçoivent des prestations de la Fédération des services d'aide et de soins à domicile sont automatiquement contactées par ce service en cas de canicule.

### EXPOSITION À LA MAISON CHAUVET-LULLIN

Peintures  
par Zdenka Palkovic

Du 8 au 10 juin 2012

Vendredi 8 juin

de 17h à 20h

Samedi 9 & dimanche 10 Juin

de 10h à 16h

Maison Chauvet-Lullin  
57, rue du Village, 1214 Vernier  
bus 6, 19, 28 arrêt « Vernier-Village »

Service de la culture, tél. 022 306 07 80  
culture@vernier.ch  
www.vernier.ch/evenements



## Assemblée générale extraordinaire du Jardin Robinson du Lignon

Pour donner suite à une réflexion collective ayant permis de réactualiser notre projet institutionnel et pour sa validation, le Jardin Robinson du Lignon vous accueille nombreux à notre assemblée générale extraordinaire qui aura lieu

**mardi 22 mai 2012 à 18h30**

Accueil-apéro dès 18h,  
Assemblée générale extraordinaire dès 18h30  
suivie d'un repas associatif.

Toutes les personnes ayant un intérêt particulier à participer à la vie associative du Jardin Robinson du Lignon peuvent, le jour de l'assemblée générale, se présenter pour devenir membre associatif ou du comité. (Merci de prendre contact avant la date de l'événement auprès de l'équipe du Jardin Robinson, tél. 022 796 70 66).

Suite à l'Assemblée générale, nous organisons un repas associatif ouvert à tous nos membres. Les enfants peuvent être accompagnés de leurs parents, mais ne sont pas pris en charge par l'équipe d'animation. Apportez vos salades. Nous vous offrons les grillades!

Vous pouvez consulter le nouveau projet institutionnel 2011 du Jardin Robinson du Lignon sur notre site internet: [www.jardinrobinson.ch](http://www.jardinrobinson.ch)



L'équipe du Jardin Robinson

### « Joyeux Dimanches ! »

**Prochain repas: dimanche 10 juin à 12h15  
au Centre de quartier du Lignon**

(derrière l'église catholique de l'Epiphanie)

Une participation de CHF 7.- min. par pers. est demandée. Le vin est en supplément. Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi par téléphone à Walter Hatt, 022 796 62 79 ou Oronzo Vergari, 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité!

### Concerts au Lignon

**Dimanche 20 mai à 18h  
au Temple du Lignon**

Place du Lignon 34 (derrière le centre commercial)

Orchestre de Chambre de Carouge

L'entrée au Concert du Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

### Vous aimez chanter?

Venez chanter avec un groupe d'amis qui aiment chanter et qui rehaussent une fois par mois la messe à l'église de l'Epiphanie.

**Joignez la sympathique chorale  
de l'Epiphanie à Aire-Le Lignon.**

Pour tout renseignement:  
Dirk De Winter, tél. 077 452 95 22.

## Apportez vos grillades, nous nous occupons d'allumer le feu!

La Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon allumera pour plusieurs soirées son fameux barbecue pour fêter le retour des beaux jours. Soirées ouvertes à toutes et à tous.

**Mercredi 16 mai**

**Mardi 29 mai**

**Vendredi 15 juin**

**Mercredi 20 juin**

**de 18h30 à 22 heures**

Si le cœur vous en dit, faites-nous découvrir un dessert de votre pays d'origine que nous partagerons tous ensemble. En cas de pluie, la soirée est annulée (sauf pour le mercredi 20 juin, qui sera également le jour de la fête de fin d'année du secteur enfant).



### A la MACAV

**Jusqu'au 2 juin 2012**

« Ballade imaginaire »  
Yvan Degerine

Rue du Village 52 – 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: 079 401 01 90

### Pré-fête de la musique aux Avanchets



**Samedi 16 juin 2012  
dès 10h**

sur l'esplanade devant le centre commercial.

Retrouvez les Joyeux Retraités, les Cors de l'Aire, les Amulettes et les Tambours & fifres de Meyrin.

Barbecue, assiettes et couverts à disposition



Avec le soutien de:



Brasserie  
LE PARADOX



### « Thé Dansant »

**Dimanche 3 juin 2012  
de 14h à 18h30**

à la salle Avanchet-Salève

**Avec orchestre,  
entrée libre.**

Buvette avec petite restauration assurée par  
l'association Jeunesse & Co



## Vernier accueille la 31<sup>e</sup> Journée Cantonale dans le terrain

Le dimanche 20 mai 2012, Vernier accueillera la 31<sup>e</sup> Journée Cantonale dans le terrain (JCdT), organisée par le Club Athlétique de Vernier (CAV).

La journée dans le terrain est une journée récréative de l'Association Genevoise de Gymnastique (AGG) destinée à la Gymnastique Infantile de 5 à 7 ans, aux Jeunes Gymnastes filles et garçons de 7 à 16 ans, aux actifs-actives de 17 ans à 34 ans et aux adultes dès 35 ans.

Lors de cette manifestation, plus de 650 gymnastes se mesureront dans des

joutes amicales sur des emplacements répartis le long de deux parcours de 5 km chacun pour les plus grands et un parcours de 3 km pour la gymnastique infantile avec une arrivée prévue dans le parc de la mairie à Vernier-Village.

Les participants et accompagnants pourront se restaurer (saucisses, salades, pâtisseries, boissons) à l'école des Ranches, point de rencontre de toute la journée.

**Les organisateurs prient instamment les automobilistes circulant dans la**

**rue du Village de Vernier et aux alentours, le dimanche 20 mai 2012, de se montrer prudents et de se conformer aux indications des commissaires. MERCI.**

Le comité d'organisation remercie d'ores et déjà les autorités verniolanes et tous ses services pour leur soutien, ainsi que tous les bénévoles qui nous apportent leur contribution.

François Bonnamour,  
Président du Club  
Athlétique de Vernier

### TOURNOI DE BASKET

#### L'ÉTOILE SPORTIVE VERNIER BASKET

vous convie au  
11<sup>e</sup> tournoi vétérans  
20 équipes / 3 terrains

**Samedi 9 juin 2012  
de 9h à 18h**

au Centre sportif  
du Bois-des-Frères,  
Chemin de l'Écu 22,  
1219 Châtelaine

Buvette  
et restauration



### JEUNESSE

#### PORTES OUVERTES DE L'ASSOCIATION GENEVOISE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

**Samedi 16 juin 2012  
à 15h**

Circuit gymnique de découverte  
pour enfants de 3 à 5 ans

Dès 16h45, démonstration par les gymnastes  
du Centre Régional et du Centre Cantonal de  
Performance.

Venez nombreux!

Centre sportif du Bois-des-Frères,  
Salle de gymnastique artistique  
Chemin de l'Écu 35, 1219 Châtelaine  
Renseignement: remi.rabilloud@agg.ch

## Sports pour Tous: les clubs actifs sur la commune se présentent

**Samedi 16 et dimanche 17 juin dès 11h, venez assister aux démonstrations et participer aux initiations de:**

aquagym, divers arts martiaux, badminton, basket, boxe, cricket, danse, escrime, gymnastique enfants-ados-adultes, haltérophilie, hockey sur gazon, judo, karaté handicapés, kendo, kickboxing, lutte, mini-tennis, nordic walking, natation, natation synchronisée, parkour, pétanque, plongée, tchoukball, tennis de table, tai chi, tirs au but, volley-ball.

**Samedi soir, nocturne en musique à la piscine jusqu'à minuit trente!**

Durant ce week-end l'entrée à la piscine et au minigolf, ainsi que toutes les activités proposées sont gratuites.



Nous vous conseillons vivement les transports publics:

bus 7, 23, 51 arrêts « Grand-Champ » et « Cité Lignon », bus 9 arrêt « Cité Lignon »

**Renseignements  
Service des sports**

Route du Bois-des-Frères 30  
1219 Le Lignon

Tél. 022 306 07 70 sports@vernier.ch

### RENCONTRE CAFÉS-CROISSANTS SPÉCIALE « SPORTS POUR TOUS »

Cette rencontre s'adresse à toutes les habitantes et tous les habitants de Vernier dès 50 ans.

Nous vous invitons à nous rejoindre avec vos connaissances et vos amis.

Renseignements: service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70

Cette rencontre est organisée par le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier, avec le soutien du service des sports et du restaurant de la piscine du Lignon.



**Au Lignon  
Samedi 16 juin  
de 9h30 à 11h**  
Restaurant de la piscine  
du Lignon, Rte du Bois-  
des-Frères 30  
1219 Le Lignon  
**« Sports et Seniors:  
quel bénéfice pour  
la santé ? »**  
En présence d'un  
spécialiste.

LES CAFÉS  
CROISSANTS

## Repas pour les aîné-e-s par les bénévoles de BénéVernier

**Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? BénéVernier vous invite à partager un repas convivial !**

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

### A la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13, le jeudi, deux fois par mois.

#### Dates :

Jeudi 24 mai 2012  
Jeudi 7 juin 2012  
Jeudi 21 juin 2012

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.

### A la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin Champ-Claude 7, le jeudi, deux fois par mois.

#### Dates :

Jeudi 31 mai 2012  
Jeudi 14 juin 2012



## Rencontres Cafés-Croissants

Nous vous invitons à nous rejoindre avec vos connaissances et vos amis. Ces rencontres s'adressent aux habitant-e-s de Vernier dès 50 ans.

### A Châteline-Balexert

**Mercredi 20 juin**  
de 9h à 10h30

Centre de Quartier de Balexert  
Av. de Crozet 31  
1219 Châteline

« Présence Seniors », une prestation pour retraités de la Croix Rouge genevoise à découvrir parmi d'autres.

### Aux Avanchets

**Jeudi 21 juin**  
de 9h30 à 11h

dans l'immeuble à encadrement pour personnes âgées (IEPA), rue du Grand-Bay 16

« Les transports publics genevois aux Avanchets, des réponses à vos questions. »

Avec la participation des TPG et de Igor Moro, responsable de la mobilité à Vernier.



Un représentant des TPG a répondu aux questions d'une cinquantaine d'aînés lors d'un Cafés-Croissants de Châteline.



Rencontres organisées par le groupe de préparation des rencontres Cafés-Croissants de Châteline-Balexert et des Avanchets, la Maison de quartier des Avanchets, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

Renseignements : service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

## L'aménagement et l'entretien du village nous concernent tous...

Selon Wikipedia: Un **village** est une « agglomération rurale caractérisée par un habitat plus ou moins concentré, possédant des services de première nécessité et offrant une forme de vie communautaire ».

Si l'on fait abstraction de l'activité agricole, mis à part l'activité de la famille de J. Mermillod, le village de Vernier, en particulier la rue du Village correspond encore à cette définition.

Si l'on veut garder ce caractère villageois il nous appartient aussi de veiller à l'entretien de ces « petits détails » qui enlaidissent la rue. Pour des montants insignifiants il est possible d'éviter ce qui suit. Les quelques photos si dessous se passent de commentaires.

Que les personnes concernées par ces lieux soient remerciées d'avance pour leur remise en état.



AIVV – Association des Intérêts de Vernier-Village  
CP 434, 1214 Vernier. Cotisation CHF 20.-/pers./an



## Les 24 Heures de Mouille-Galand



Concernant le chemin de Mouille-Galand et malgré plusieurs courriers et appels téléphoniques de la part de nos autorités communales nous montrant que le dossier suivait son cours, nous sommes au regret de constater qu'il n'y a aucune amélioration. Malgré les contrôles effectués par la police municipale (4 fois à notre connaissance), les véhicules continuent de circuler à une vitesse inappropriée et les camions sont toujours légion. Avec le retour des beaux jours, on rajoute le paramètre « motos » et la préparation pour les 24 Heures du Mans.



Les accrochages continuent d'être préoccupants (comme le 12 décembre 2011 entre 6h et 7h du matin, comme en témoigne cette barrière), de même que l'attitude des conducteurs qui s'investissent sans vergogne. A quand les combats de boxe sous l'œil goguenard des moutons ? Parce que nous, franchement, cela ne nous fait pas rire...

Quant au parcage des véhicules, la situation reste pour le moins **problématique**.

Un exemple : mercredi 28 mars 2012 à 19h20, il y avait **un** véhicule parké dans le virage, **sous** le panneau d'interdiction de stationner (!) et à 19h22, cela donnait ceci (voir photo de droite).

Il nous semble que des contrôles de parcage **aux heures où les gens se garent** seraient utiles ! Par ailleurs, il ne suffit pas de regarder les voitures parkées, il faudrait les amender, ce qui par exemple n'a pas été fait le samedi 31 mars 2012, à 17h, alors que la police passait dans le chemin.



Quant à l'entrée du chemin de Mouille-Galand, côté route de Peney, ces photos récentes parlent d'elles-mêmes :



Amusez vous à repérer le panneau d'interdiction de stationner !


La bonne nouvelle pour nous est l'installation prochaine d'un « Jardin Robinson » au n° 21, parcelle acquise par la Commune de Vernier, que nous remercions vivement.

Nous espérons que la présence accrue d'enfants dans ce secteur donnera l'impulsion nécessaire pour assainir rapidement la situation.

Pour les piétons d'aujourd'hui sur ce chemin, pour les enfants supplémentaires de demain, nous remercions notre Commune de ne pas relâcher ses efforts.


Association de défense des propriétaires de la zone « Montfleury »  
p.a. Mme Sylviane COVER, chemin Mouille-Galand 8G, 1214 Vernier

Association de défense des propriétaires de la zone « Crotte-Au-Loup »  
p.a. Mme Arlette CRAMATTE, chemin des Bouleaux 5, 1214 Vernier



POUR  
ÉVITER  
CELA...

**VERNIER**  
Chemin de Sales  
Place de parking extérieure  
Loyer mensuel : CHF 92.-



**AGENCE IMMOBILIÈRE**

**usp** genève

Tél. 022 839 09 79 www.moservernet.ch



## Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier  
1214 Vernier

**LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE**  
Associée-Gérante: Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

**Heures d'ouverture:**  
Lu-Ve: 8h - 19h  
Sa: 8h - 17h

**Tél. 022 341 05 21**

**Fax: 022 341 02 65**



## À LOUER

### PARKINGS INTÉRIEURS

<b>Chemin de Poussy 38 à 44</b>	<b>Loyer mensuel Fr. 74.-</b>
<b>Rue du Village 3</b>	<b>Loyer mensuel Fr. 150.-</b>
<b>Rue du Village 28</b>	<b>Loyer mensuel Fr. 120.-</b>

**COGERIM - Service location**  
Mme DURET 022 594 34 14  
Rue Thalberg 8 – 1201 GENEVE  
E-mail : [location@cogerim.ch](mailto:location@cogerim.ch)  
[www.cogerim.ch](http://www.cogerim.ch)

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION JEROME SA**

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION JEROME**

5, CHEMIN DE LA CROISSETTE  
CP 625 - 1214 VERNIER - GENÈVE  
TÉL. 022 341 26 00 FAX 022 341 25 93  
info@jerome.ch - www.jerome.ch

**AP Sellerie**

A. PONTHENIER  
seller

Des intérieurs sur mesure

Route du Nant d'Avri 49 - 1214 Vernier - Genève  
Mobile : 0041 (0)78 890 97 74  
Email : anne.ponthenier@gmail.com  
www.aponthenier.com

**aprilia**

RS-4 50  
**16 ANS**

**SP MOTOS .CH**

**30 ANS d'Entreprise**

**GYPSERIE - PEINTURE PAPIERS-PEINTS**

**G. SARACINO**

A votre service depuis 1982

Tél. 022 341 08 43  
Fax 022 341 67 72  
Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier  
Atelier : 46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

**COGERIM**

**GERANCE IMMOBILIERE**

**PLANS FINANCIERS**

**CONSEILS ENTRETIEN IMMEUBLES & PARCS**

**GENÈVE**

**Siège:**

Rue Thalberg 8  
1201 Genève  
Tél. : 022 594 34 34  
Fax : 022 594 34 35  
info@cogerim.ch  
www.cogerim.ch

**Gérance centrale:**

Rue du Grand-Bay 21  
1220 Les Avanchets  
Tél. : 022 594 34 94  
Fax : 022 594 34 95  
gc@cogerim.ch

## ANNONCES GRATUITES

### A louer

- Vernier-Village, **petit bureau meublé indépendant**, 8m<sup>2</sup>, rez, dans maison villageoise. Courte ou longue période. CHF 450.-/mois. Tél. 076 325 37 38

### Cherche

- Recherche **travaux de couture**, retouches. Tél. 022 341 67 05

### A vendre

- Imprimante Brother** avec fonctions print, scan, photo: CHF 30.- Tél. 078 805 95 24
- Vélo d'enfant** blanc/noir roues 12, avec 2 roues d'appui à l'arrière + casque. CHF 60.- Tél. 078 805 95 24
- Piscine «Dream Pool»** en bon état, hauteur 1m20, diamètre 3m50, paroi en acier, filtre à sable, skimmer, échelle, aspirateur, produits d'entretien, moteur neuf de 2 ans, cédée à CHF 800.- (prix neuf CHF 1'998.-). Tel. 079 714 52 40

- Pour future maman**, collants de grossesse neufs, support pour bas-ventre, coussin d'allaitement, sac d'hiver avec fermeture éclair pour poussette/siège voiture jusqu'à 36 mois, porte-bébé avec support dorsal, 2 sacs pour dormir jusqu'à 24 mois, tire-lait, chaise à manger transportable (réglable 3 hauteurs), habits de naissance pour bébé, sac isotherme pour goûter, 2 étagères pour livres, plusieurs accessoires, etc. Habits pour garçon en plus à donner. CHF 450.- Tél. 078 805 905 24

- Sommier** 90x200 CHF 50.-, **matelas** 90x200 CHF 40.-, **baby foot** CHF 150.-, **matelas gonflable** CHF 40.-, **bureau enfant bleu** CHF 30.-, **bureau enfant rose** CHF 30.-, **bureau beige** CHF 30.- Tél. 076 307 11 36

**A votre service gratuitement.**

**Uniquement pour annonce sans but lucratif:**

Tél. 022 306 06 20 / infocom@vernier.ch

## Mai

**Jusqu'au 2 juin** – Exposition « Ballade imaginaire » à la MACAV.

**Mercredi 16 mai** – Grillades dès 18h30 à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon.

**Samedi 19 mai** – Fête de quartier dès 14h au Jardin Robinson de Balxert.

**Dimanche 20 mai** – Concert du Lignon à 18h au temple du Lignon.

**Mardi 22 mai** – Assemblée générale extraordinaire du Jardin Robinson du Lignon à 18h30.

**Mercredi 23 mai** – Portes ouvertes de l'atelier d'éveil musical de l'association Musica à 11h à la salle de rythmique de l'école des Ranches.

**Jeudi 24 mai** – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

**Mardi 29 mai** – Fête des Voisins dans tous les quartiers de la Ville de Vernier.

**Mardi 29 mai** – Grillades dès 18h30 à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon.

**Mercredi 30 mai** – Portes ouvertes de l'atelier d'éveil musical de l'association Musica à 11h à la salle de rythmique de l'école des Ranches.

**Jeudi 31 mai** – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

**Dimanche 20 mai** – 31<sup>e</sup> Journée Cantonale dans le terrain à Vernier-Village.

## Juin

**Samedi 2 juin** – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

**Samedi 2 juin** – Fête au Village de Vernier et vide-grenier dès 10h dans le préau de l'école des Ranches.

**Samedi 2 juin** – Atelier à la découverte de sa voix à 14h à l'école de Vernier-Place.

**Samedi 2 juin** – Fête à Grange-Lévrier dès 16h dans le préau des grands de l'école primaire Avanchet-Jura.

**Dimanche 3 juin** – Vide-cave de 9h à 17h à l'esplanade du Lignon.

**Dimanche 3 juin** – Thé-dansant de 14h à 18h30 à la salle d'Avanchet-Salève.

**Mercredi 6 juin** – Portes ouvertes de l'atelier d'éveil musical de l'association Musica à 11h à la salle de rythmique de l'école des Ranches.

**Mercredi 6 juin** – Visite gratuite et publique de SIG (ch. du Château-Bloch 2) de 16h à 17h dans le cadres de la semaine de l'Environnement.

**Mercredi 6 juin** – Collecte de sang par les Samaritains de Vernier de 16h30 à 19h à l'école de Vernier-Place.

**Jeudi 7 juin** – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

**Du 8 au 10 juin** – Exposition de peinture à la Maison Chauvet-Lullin à Vernier-Village.

**Samedi 9 juin** – Atelier accueil adultes-enfants à 9h30 à l'EVE Bourquin.

**Samedi 9 juin** – 11<sup>e</sup> tournoi vétérans de basket dès 9h au centre sportif du Bois-des-Frères.

**Dimanche 10 juin** – « Joyeux Dimanches! » à 12h15 au Centre de Quartier du Lignon.

**Mercredi 13 juin** – Portes ouvertes de l'atelier d'éveil musical de l'association Musica à 11h à la salle de rythmique de l'école des Ranches.

**Jeudi 14 juin** – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

**Vendredi 15 juin** – Grillades dès 18h30 à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon.

**Vendredi 15 et samedi 16 juin** – Cours de sauveteurs au Bâtiment de la sécurité de Vernier.

**Samedi 16 et dimanche 17 juin** – Sports pour Tous dès 11h à la piscine du Lignon.

**Samedi 16 juin** – « Cafés-Croissants » à 9h30 au restaurant de la piscine du Lignon.

**Samedi 16 juin** – Pré-fête de la musique dès 10h aux Avanchets.

**Samedi 16 juin** – Portes ouvertes de l'association de gymnastique artistique à 15h au centre sportif du Bois-des-Frères.

**Mercredi 20 juin** – « Cafés-Croissants » à 9h au Centre de Quartier de Balxert.

**Mercredi 20 juin** – Grillades dès 18h30 à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter [www.vernier.ch/evenements](http://www.vernier.ch/evenements) pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

# Sports pour Tous!

Piscine  
du Lignon  
**GRATUIT**



**NOCTURNE**  
jusqu'à minuit-trente !

Week-end du **16-17 juin 2012**  
avec animations musicales

Graphisme: Vinh PHAN - www.symbiose-com.ch



**VERNIER**   
Une Ville pas Commune

Service des sports

T. 022 306 07 70  
sports@vernier.ch  
www.vernier.ch